



## **A LA DECOUVERTE DES BOURGEONS**

### **1) Mois**

En automne et hiver. Tant qu'il n'y a pas les feuilles ou les fleurs.

### **2) Lieu**

Dans les haies, en bordure des chemins.

### **3) Écologie / biologie**

Les bourgeons apparaissent sur l'arbre en été, entrent en repos (dormance) pendant l'automne et l'hiver, puis éclosent (débourrent) au printemps.

Ils contiennent une ébauche de feuilles, des segments de tige très courts et ils sont souvent recouverts par des écailles. Lorsqu'ils s'ouvrent, ils peuvent se développer en fleurs, en feuilles et même en rameau : ils permettent la croissance et la ramification des rameaux.

### **4) Équipement**

Une loupe de botaniste.

### **5) Bibliographie / Webographie**

Le site « [Faunaflora](#) » réalisé par Lo Parvi, qui comporte plus d'un millier de fiches espèces avec pour chacune d'elle de nombreuses photographies d'aide à l'identification

À consulter / emprunter à la [Bibliothèque de Lo Parvi](#)<sup>1</sup>, deux ouvrages de détermination et de biologie :

- *Identifier arbres et arbustes en toutes saisons : bourgeons, fleurs, feuilles, fruits.* Rita Lüder. Delachaux et Niestlé, 2020. Cote 401.1 LUD
- *Reconnaissance des arbres et arbustes à feuilles caduques en hiver.* Laboratoire de botanique et phytosociologie forestière (Nancy), [1983]. Cote : 401 LAB

### **6) Sorties organisées par Lo Parvi**

Voir le [calendrier des sorties](#) proposé chaque année par l'Association.

D'autre part, tout adhérente ou adhérent motivé peut participer à la [Commission naturaliste](#) qui organise elle-même des sorties spécifiques avec ses partenaires.

### **7) Sciences participatives**

Vous pouvez faire parvenir toutes vos observations naturalistes à Lo Parvi afin d'améliorer les connaissances sur la répartition des espèces et contribuer à leur protection, le site internet [Géonature Lo Parvi](#).

---

<sup>1</sup> Bibliothèque en libre accès aux heures d'ouverture du secrétariat. Prêt réservé aux adhérents de Lo Parvi et aux adhérents de la bibliothèque de Trept à jour de leur cotisation.